

Participez au prix Stars & Métiers



Organisé par les Banques Populaires et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, le prix Stars & Métiers récompense les chefs d'entreprises artisanales pour leur savoir-faire et leur réussite en matière d'innovation technologique, managériale, commerciale et stratégique. Quel que soit votre métier, vous pouvez participer au prix Stars & Métiers ! Le concours est gratuit et sans obligation d'achat. Il est ouvert aux entreprises artisanales, clientes ou non de la Banque Populaire.

Ce prix est destiné à promouvoir les démarches innovantes et dynamiques mises en œuvre au sein des entreprises artisanales. L'innovation est considérée ici dans son approche la plus globale et non exclusivement liée au développement technologique de produits ou de procédés nouveaux. Les démarches récompensées dans le cadre de ce prix porteront sur tout ou partie des éléments constitutifs de l'entreprise et de son environnement : ses méthodes de travail, d'administration et de commercialisation, ses marchés, son système de production, son organisation, ses services, ses ressources humaines, et bien entendu ses produits ou ses technologies.

Les années précédentes, plus de 2000 candidats de tous les métiers de l'artisanat et régions de France ont participé aux différentes sélections départementales et régionales. Plus de 80 ont été retenus à l'issue des sélections régionales pour concourir au niveau national récompensant 8 lauréats.

Les catégories du concours :

- Innovation technologique : mise en œuvre de nouveaux produits ou procédés technologiques de production ou de fabrication.
- Stratégie globale d'innovation : présence de l'innovation dans tous les domaines de l'entreprise (organisationnels, humains, commerciaux,...).
- Management des ressources humaines : savoir-faire de l'entreprise, formation, transmission du savoir, gestion motivante des salariés, organisation du travail, management participatif, responsabilité sociale.
- Dynamique commerciale : orientations de développement, résultats économiques obtenus, pertinence des choix dans la gestion.

La remise des trophées et la médiatisation du prix :

Les lauréats départementaux seront mis à l'honneur et recevront un trophée lors d'une soirée qui leur est dédiée. Les lauréats nationaux seront également mis à l'honneur et recevront leur trophée lors d'une grande soirée réunissant 1000 participants (organisations professionnelles, institutionnels, apprentis, personnalités politiques et médias, ...). En 2015, celle-ci a eu lieu à la Salle Wagram, à Paris. L'intérêt apporté à ce concours par la presse régionale et nationale garantit aux lauréats une large reconnaissance par le grand public.

La récompense départementale :

Un trophée assorti d'une dotation, la réalisation d'un film de l'entreprise ainsi qu'une large médiatisation.

La récompense nationale :

Un voyage pour deux personnes récompense les lauréats. Il constitue un temps de découverte interculturelle tout en permettant la création de multiples réseaux professionnels et internationaux.



Vous souhaitez participer à ce concours ?

Conditions d'éligibilité :

Le prix s'adresse à toutes les entreprises :

- immatriculées au répertoire des métiers sans interruption et ce quelle que soit la forme juridique avant le 1^{er} janvier 2014,
- et dirigées depuis le 1^{er} janvier 2014 par le même chef d'entreprise,
- en mesure de présenter à minima les 3 derniers bilans comptables ou la note de synthèse de type -3 fourni par l'organisme bancaire. (le candidat doit être en mesure de présenter un niveau de fonds propre positif ou un résultat d'exercice positif sur les 3 dernières années),
- satisfaisant à leurs obligations sociales et fiscales,
- au capital non détenu à plus de 25% par un groupe industriel de plus de 250 personnes,
- ayant obtenu des résultats probants en matière de gestion dynamique de l'entreprise ou développant des démarches innovantes exemplaires,

Le nombre de salariés dans l'entreprise n'est pas un critère d'éligibilité.

Modalités de participation :

Retournez dès aujourd'hui ce coupon réponse, un conseiller vous contactera :

Demande de participation au prix Sars & Métiers 2017

Raison sociale :

NOM, prénom du dirigeant :

Numéro SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville : Téléphone :

Adresse mail :

Activité de l'entreprise :

Statut juridique : Régime d'imposition :

Catégorie dans laquelle vous souhaitez participer :

Dynamique commerciale

Management des ressources humaines

Stratégie globale d'innovation

Innovation technologique

Présentation de votre projet :

.....
.....
.....
.....
.....

A retourner par courrier ou par mail à :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées – 10 bis rue du IV Septembre – 65000 TARBES ou à
s.olivares@cma65.fr